

Le scandale du

SV40

Dans les années 60, des millions d'Américains reçoivent un vaccin contre la polio infecté par un virus simien, le SV40. Résultat : une explosion de cancers dont l'origine vaccinale a régulièrement été mise en évidence. Retour sur un scandale de la vaccination bien peu médiatisé.

A

lors que tout le monde a « oublié » le scandale du virus SV40, le 9 avril 2011, Catherine J. Frompovich, journaliste et défenseur de la santé naturelle qui a publié ses travaux dans le *Journal of Orthomolecular Medicine* et d'autres journaux de médecine alternative, vient de relancer le débat en publiant un article intitulé « Vaccination antipolio, les inconnues : le SV40 et le cancer ».

Elle nous rappelle l'audition du 10 septembre 2003 devant le Congrès américain sur le virus simien SV40 que l'on a retrouvé dans le vaccin anti polio qui fut administré aux enfants dans les années 60. Elle déplore surtout qu'il ait fallu un demi-siècle pour que le 108^e Congrès américain (sous-comité des droits humains et du bien-être) organise cette audition dont elle a publié quelques extraits.

Cette audition a prouvé qu'il n'existe aucune contestation du fait que des millions d'Américains ont reçu des vaccins anti polio contaminés par le virus simien 40 ou SV40. Il n'existe non plus aucun doute que le SV40 soit susceptible de provoquer le cancer, mais à cette époque, la discussion consistait surtout à déterminer combien d'Américains avaient pu recevoir le vaccin contaminé. Les estimations variaient de plusieurs millions et les discussions allaient bon train pour savoir quand les réserves de vaccins avaient été débarrassées de ces virus. Actuellement, nul ne sait exactement combien de personnes ont été malades ou sont décédées pour avoir reçu des vaccins contaminés. En revanche, il est certain que tous les pays qui ont utilisé ce vaccin ont subi les mêmes dommages.

À propos de l'auteure



Sylvie Simon est journaliste, auteure des *Dix plus gros mensonges sur les vaccins* (Éd. Dangles), de *Ce qu'on nous cache sur les vaccins* (Éd. Delville), et de *Vaccins, mensonges et propagande* (Éd. Thierry Souccar).



Une campagne de vaccination contre la polio en 1954, aux États-Unis.

Consentement éclairé?

Au cours de l'audition, Barbara Loe Fisher, présidente du NVIC (Centre national d'information sur les vaccins), a averti le Congrès: « *Ce que vous allez entendre implique une compagnie pharmaceutique qui a utilisé des singes pour fabriquer le vaccin polio, des agences gouvernementales de santé qui devaient s'assurer que le vaccin n'était pas contaminé par des virus simiens et des personnes qui sont en train de mourir de tumeurs cancéreuses contenant le virus simien qui a contaminé le vaccin polio. Au cœur même de cette histoire, on trouve la violation de la confiance du public, ainsi que de l'éthique du consentement éclairé.* »

Elle a signalé que le consentement éclairé est de moins en moins clair dans tous les pays car des douzaines de nouveaux vaccins sont obligatoires ou « *fortement recommandés* » – ce qui revient à peu près au même – et sont administrés d'une manière irresponsable par les agences officielles de santé qui répètent comme des perroquets les affirmations pseudo-scientifiques des fabricants de vaccin sans chercher à les analyser et encore moins à les remettre en

« *Le problème du SV40 devrait permettre à tout un chacun de s'interroger: les fabricants de vaccins savent-ils encore ce qu'ils font ?* »

cause. Elle a cité le document du CDC « *Adjuvant, Excipient and Medium Summary* », qui énumère des tissus bovins et ovins, ainsi que des cellules de fœtus humains avortés, de cervelle de souris, de singe vert d'Afrique, de singe rhesus, et cette liste n'est pas exhaustive. « *Le problème du SV40 devrait permettre à tout un chacun de s'interroger: les fabricants de vaccins savent-ils encore ce qu'ils font ?* »

Je pense qu'il est bon de rafraîchir la mémoire des instances de santé de tous les pays qui n'ont pas, ou peu, réagi à cette époque. Si elles l'avaient fait, sans doute ne serions-nous pas confrontés actuellement aux multiples scandales qui entachent la crédibilité de notre médecine moderne. Nous commençons à être habitués à cette politique de l'autruche dans laquelle nos pouvoirs publics sont passés maîtres.

Sarcomes sur des cobayes

Ce scandale a commencé en 1960, quand Bernice Eddy, salariée du gouvernement américain, découvrit que lorsqu'elle inoculait les hamsters avec la partie des reins de singe sur lesquels le vaccin anti polio Salk

était cultivé, ces cobayes développaient des sarcomes. Ses supérieurs essayèrent de taire cette découverte, mais Bernice Eddy en parla lors d'une conférence sur le cancer. Elle fut démise de ses fonctions et interdite de laboratoire.

Cette année-là, Benjamin Sweet et Maurice Hilleman isolèrent le virus incriminé, inconnu jusqu'alors. Il fut appelé SV40 car il était le quarantième virus simien découvert dans ces conditions. Des expériences ont alors démontré que des cultures de tissus humains se cancérisaient au contact de ce virus, responsable de cancers chez certaines espèces animales comme les rongeurs¹.

Vaccins contaminés

Résistant au formaldéhyde utilisé pour inactiver le vaccin, le SV40 contamina également les vaccins inactivés. On ignorait alors les répercussions possibles sur la santé des personnes ayant reçu un vaccin contaminé, mais la commercialisation du vaccin cultivé sur ces cellules empoisonnées fut poursuivie pendant deux années supplémentaires, alors que ces nouvelles pour le moins inquiétantes se répandaient parmi les chercheurs et qu'Harvey Schein, du département de bactériologie et d'immunologie du centre médical de l'hôpital pour enfants de Boston, laissait clairement entrevoir l'ampleur de la catastrophe.

En 1962, le volume 48 des Rapports de l'Académie nationale des sciences des États-Unis démontrait que les métamorphoses cellulaires induites par ce virus entraînaient en particulier des anomalies à la fois dans la leucémie myéloïde chronique et dans le mongolisme chez l'homme, ainsi qu'une recrudescence des leucémies de tous types chez les enfants mongoliens.

Trois ans de mensonge

L'année suivante, ne pouvant différer l'annonce de la contamination du vaccin Salk par ce virus du singe rhésus, on suspendit enfin sa commercialisation. Alors qu'on n'avait encore aucun recul pour évaluer les risques encourus par les vaccinés, mais aucune excuse pour expliquer les trois années durant lesquelles on avait caché la vérité, Arthur Snider, avocat de l'OMS, déclara péremptoirement : « *Il est maintenant presque certain qu'un virus récemment découvert, introduit par mégarde dans des centaines de milliers, sinon des millions de doses du vaccin Salk, ne provoque pas de cancer*² ». Ainsi, il est possible d'introduire « par mégarde » un virus

dans des millions de doses de vaccin, et il est effrayant de constater que cela n'a pas entraîné un scandale mondial.

Depuis lors, les propriétés cancérogènes de ce virus ont été régulièrement mises en évidence dans un silence médiatique assourdissant et la totale inertie des institutions médicales et des gouvernements.

Tumeurs cérébrales

Dès 1972, Weiner rapportait deux cas de leuco-encéphalite progressive multifocale avec présence du virus SV40 dans le cerveau³. Un an plus tard, le Dr Heinonen effectua des recherches sur le taux de cancer des enfants dont les mères avaient été vaccinées contre la polio au cours de leur grossesse entre 1959 et 1965. Le taux de tumeurs cérébrales était treize fois plus élevé chez les enfants nés de mères vaccinées que chez les autres⁴.

De leur côté, en 1981, Krieg et son équipe de l'hôpital d'Heidelberg publiaient un article indiquant que, dans 25 % des tumeurs cérébrales, on retrouvait non pas la forme sauvage du virus SV40, mais une forme bien particulière qui en est dérivée⁵.

Sexuellement transmissible

À cette époque, ignorant – ou semblant ignorer – ces travaux, les pouvoirs publics n'ont cessé de répéter sur tous les tons qu'il était pratiquement certain que ce virus ne provoquait pas le cancer. À présent, on sait que ce virus est non seulement cancérogène, mais également infectieux, donc transmissible par les voies sexuelles et sanguines, et la recherche a pu démontrer la façon dont le SV40 contribue à l'apparition de cancers.

En 1990, Erhard Geissler a publié une étude menée sur une période de vingt-cinq ans, qui met en évidence une augmentation de fréquence de 30 % de différentes formes de cancer du cerveau en rapport avec le vaccin polio contaminé⁶.

En 1994, Michaele Carbone et son équipe de La Sapienza (université de Rome) injectèrent le virus SV40 à des centaines de hamsters qui décédèrent tous d'un mésothéliome au cours des mois suivants⁷.

En 1996, Carbone publia une autre étude révélant la présence de ces mêmes séquences de SV40 dans un tiers des ostéosarcomes et dans 40 % d'autres tumeurs des os. Le chercheur et son équipe précisaient que « *les tumeurs analysées provenaient d'enfants qui ne devraient pas avoir reçu des vaccins contaminés par le SV40. Cependant, la*

Une étude menée sur vingt-cinq ans met en évidence une augmentation de fréquence de 30 % de différentes formes de cancer du cerveau en rapport avec le vaccin anti polio contaminé.



Jonas Salk vaccinant une fillette en 1953.

possibilité que ces enfants aient été infectés par leurs mères qui avaient reçu ce vaccin ne peut pas être exclue⁸ ». Ces travaux démontrent que les cancers causés par ce virus ne se limitent pas aux tumeurs du cerveau.

À son tour, le Dr Jane Butel, du Baylor College de médecine, a déclaré que le virus est « aujourd'hui présent dans la population humaine et se répand par une voie inconnue ». Dans le journal du National Cancer Institute, elle confirme que le virus peut être transmis aux enfants de ceux qui ont été contaminés par le vaccin.

Les 27 et 28 janvier 1997, dans le cadre d'une conférence sur le « SV40, un possible polyomavirus humain », Martini, Huang et al. attestaient la présence du rétrovirus SV40 dans 83 % des papillomes du plexus choroïde, 75 % des épendymomes, 47 % des astrocytomes, 37 % des glioblastomes, 35 %

Dans le journal du National Cancer Institute, le Dr Jane Butel confirme que le virus peut être transmis aux enfants de ceux qui ont été contaminés par le vaccin.

des ostéosarcomes, et dans les tumeurs d'Ewing. « Un taux élevé de néoplasmes cérébraux a été noté dans les groupes de personnes vaccinées. Dans cette étude comme dans les autres études, une prévalence élevée de SV40 a été détectée dans les tumeurs du cerveau et des os qui affectent les enfants en bas âge. » Ils confirmaient ainsi les travaux de Carbone⁹.

Virus SV40 recombiné

En 1998, une équipe française a également mis en évidence la présence d'ADN « SV40-like » dans des prélèvements tumoraux, mais également dans des prélèvements pulmonaires non tumoraux¹⁰. Le terme « SV40-like » s'applique à un virus ayant une séquence virale proche du SV40. Il pourrait alors s'agir soit du virus SV40 lui-même, soit d'un virus SV40 recombiné, soit d'un virus humain proche du SV40 qui

pourrait résulter d'une mutation à la suite d'une infection par le virus SV40.

Le virus SV40 a été injecté à des millions de personnes à travers le monde pendant plus de sept ans, dont trois alors qu'on connaissait son danger, et ce constat qui aurait dû inquiéter les fervents partisans des vaccins, particulièrement les médecins, n'a en rien altéré leur foi en la probité et la compétence des laboratoires et surtout des « experts », d'autant que ce n'est que des dizaines d'années plus tard, comme on le craint encore pour d'autres vaccins, que ses effets néfastes ont été révélés.

Ignorance généralisée

Dans l'un de ses récents bulletins, l'OMS s'est félicitée de la vigilance de l'opinion publique devant les risques éventuellement liés aux vaccinations et aux démarches thérapeutiques. Il n'y a guère que l'OMS et quelques fanatiques qui ont observé la « vigilance de l'opinion publique » devant des risques qu'elle ignore évidemment. Quant à ses experts, ils n'envisagent aucunement la transmission verticale génétique de parent à enfant, ou horizontale, par relation sexuelle ou transfusion sanguine, avec le risque ultérieur de réveil de virulence ou de mutation secondaire¹¹.

Le mutisme de la France

En France, les services du ministère français de la Santé ont certes pris connaissance des publications scientifiques concernant la contamination du vaccin contre la polio, mais leurs résumés, superficiels et tendancieux, révèlent l'ignorance de certaines d'études indépendantes des lobbies pharmaceutiques et dont les auteurs ne recevront sans doute jamais le prix Nobel. Nous sommes ainsi confrontés à l'une des plus grandes catastrophes médicales de notre histoire sans que nos autorités ne s'en émeuvent et dans un silence général. Mais nous avons l'habitude de leur ignorance

et de leur dogmatisme, dont les deux seules raisons ne peuvent être qu'une rare incompétence ou une grande lâcheté.

Du SV40 dans le Genhevac B®

Il est encore plus scandaleux que, malgré l'accumulation de preuves scientifiques irréfutables mettant directement en cause le SV40 dans l'augmentation de fréquence des cancers, les autorités scientifiques et politiques françaises autorisent l'utilisation de plusieurs séquences d'ADN du SV40 dans le processus de fabrication du vaccin GenHevac B® Pasteur Mérieux. Peut-être est-ce la raison pour laquelle ce vaccin n'est vendu qu'en France, aucun autre pays développé ne l'a autorisé.

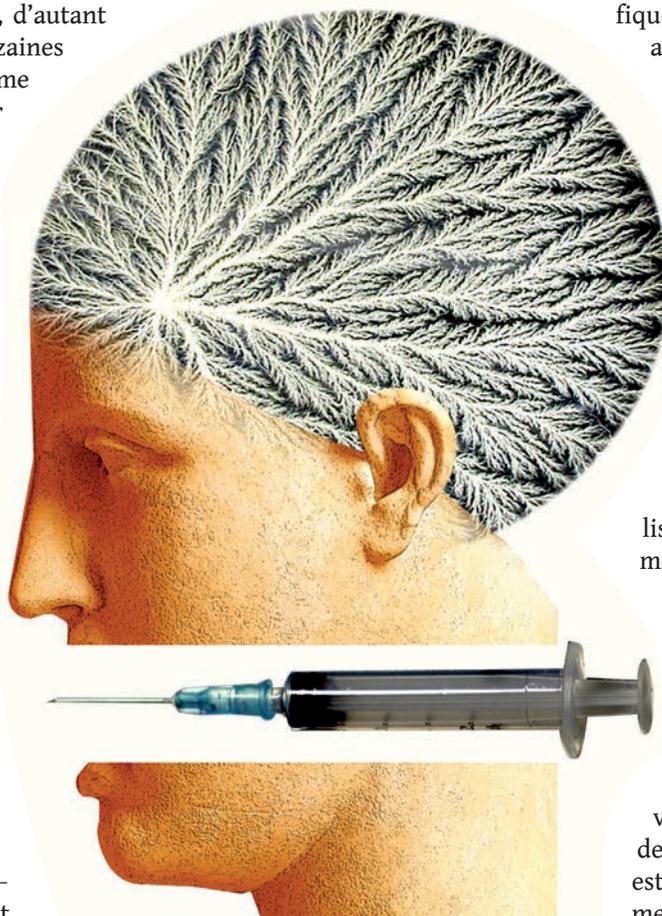
En effet, le vaccin Genhevac B® est issu d'une construction OGM (un plasmide recombiné) utilisant notamment des fragments du virus SV40. Ce plasmide est exprimé dans des cellules de lignée continue (ovaire de hamster de Chine) ayant les caractères de cellules cancéreuses¹². Et lorsqu'on lui pose des questions sur ce vaccin, le laboratoire parle de cellules immortelles car il est évident qu'il est plus commercial de parler de cellules immortelles que du virus de

la tumeur mammaire de la souris, ce qui pourrait dégoûter certains.

On peut consulter le brevet de fabrication du Genhevac B® à l'Inpi (Institut national de la propriété industrielle).

Roulette russe

En 1999, aux États-Unis, décédait d'un sarcome leptoméningé le petit Alexander Horwin, âgé de deux ans. Les analyses révèlent la présence dans son cerveau du virus simien SV40 (lire encadré page suivante). Ce cas tragique n'est malheureusement pas isolé car la fréquence des cancers du cerveau ne cesse de croître dans le monde occidental. Bien que le lien avec les vaccins ne soit jamais envisagé, des tumeurs du cerveau ont également été observées chez des enfants en France,



Le virus SV40 a été injecté à des millions de personnes à travers le monde pendant plus de sept ans, dont trois alors qu'on connaissait son danger...

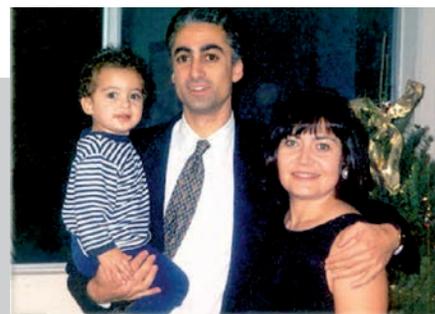
► Le combat des Horwin

Lorsque le petit Alexander Horwin, qui vivait en Californie, était âgé de 15 mois, on a découvert qu'il était atteint d'un médulloblastome (variété de cancer du cerveau). Comme tous les enfants américains, il a reçu de nombreux vaccins, dont celui contre l'hépatite B. Après deux interventions qui ont duré seize heures, ses parents furent contraints par le gouvernement de le soumettre à la chimiothérapie. Trois mois plus tard, encore sous chimiothérapie, l'enfant décédait d'un sarcome leptoméningé. « Comment un cancer opéré a-t-il pu céder la place à un autre cancer ? » demande son père Michael. Une analyse du tissu tumoral prélevé dans le cerveau de l'enfant a révélé la présence du virus simien SV40. Il est évident qu'on ne peut plus évoquer une « coïncidence » entre la vaccination et le cancer. Le SV40 n'est pas arrivé « par hasard » dans le cerveau de l'enfant.

Aucun antécédent. Raphaele, sa mère, précise qu'il n'existe aucun antécédent de cancer dans leurs deux familles, qui ont toujours bénéficié d'une grande longévité. « Alexander était grand et fort pour son âge, sa nourriture était saine, nous ne vivons pas près d'un site nucléaire, nous n'utilisons pas de pesticides. » En dépit de leur désespoir, les Horwin se sont lancés dans une enquête quasiment policière, lisant des milliers d'articles de la littérature médicale. Il est devenu avocat et défend les victimes de vaccins, elle a étudié la biologie pour mieux comprendre.

Absence d'études. « Nous avons découvert qu'aucun des vaccins administrés aux enfants n'a fait l'objet d'études sur leurs risques cancérigènes et nous avons identifié six manières dont la vaccination peut induire un cancer, directement ou indirectement. Les cancers des enfants augmentent dans des proportions inquiétantes, pourquoi les "autorités" ne mènent-elles pas des études sérieuses sur ce sujet ? La réponse est très simple : l'argent. La recherche médicale est financée par les compagnies pharmaceutiques et le gouvernement grâce à nos impôts. Les deux parties ont tout intérêt à maintenir la situation telle qu'elle est actuellement. Pourquoi un laboratoire ferait-il des études pour prouver que les produits qu'il vend risquent de causer des cancers ? [...] Il existe des milliers de virus mais bien peu ont subi des tests pour détecter leur pouvoir

En dépit de leur désespoir, les Horwin se sont lancés dans une enquête quasiment policière, lisant des milliers d'articles de la littérature médicale. Il est devenu avocat et défend les victimes de vaccins, elle a étudié la biologie pour mieux comprendre.



Alexander Horwin et ses parents.

cancérigène. En outre, des virus, peut-être sans danger par eux-mêmes, sont capables de devenir redoutables lorsqu'ils sont combinés avec d'autres. On les appelle des "virus helpers". Le virus SV40 est souvent associé au médulloblastome, la plus fréquente des tumeurs du cerveau en pédiatrie. Est-ce une coïncidence ? Je ne le crois pas. » Étant donné que le SV40 est loin d'être inoffensif par lui-même, l'association avec un autre virus risque d'être explosive.

Génétiquement transmissible ? Les Horwin ont, tous deux, reçu le vaccin Salk infecté par ce virus. « Le SV40 des années 50 serait-il de retour ? Les parents transmettent-ils le cancer à leurs enfants ? » demande Raphaele Horwin, qui a remarqué que les fabricants

de vaccins avouent qu'on ne devrait pas vacciner un enfant qui ne présente pas une réponse immunitaire satisfaisante. « Mais il y a là une contradiction car, d'après le rapport du comité médical de la Fondation de la déficience immunitaire publié en 1992, "la plupart des déficiences immunitaires ne peuvent être diagnostiquées avant l'âge d'un an". Or, avant un an, l'enfant a déjà reçu une bonne dose de vaccins. Il est donc incontestable que cette pratique est irresponsable et dangereuse. Ainsi la réponse à ce paradoxe est que chaque vaccination d'un enfant est un jeu de roulette russe. »

notamment après le vaccin anti-hépatite B. L'analyse des dossiers peut d'autant moins établir un lien de cause à effet que le virus SV40 n'est quasi jamais recherché, mais on ne peut écarter la transmission de ce virus cancérigène par les parents vaccinés contre la polio dans les années soixante. En résumé, les vaccinés jouent à la roulette russe et, grâce à la corruption ou l'incompétence – et parfois les deux – des pouvoirs publics qui n'ont plus aucun discernement, l'être humain est devenu à son corps défendant une véritable poudrière dont des virus comme le SV40 sont les explosifs. ●

Sylvie Simon

SOURCES

1. *New England Journal of Medicine*, 9-4-92.
2. Arthur Snider, « Vaccin Salk, on a frôlé la catastrophe », *Science Digest*, décembre 1963.
3. Weiner *et al.*, « Isolation of virus related to SV40 from patients with progressive multifocal leukoencephalopathy », *New England Journal of Medicine*, t. 286, p. 385-390, 1972.
4. *Intern. J. Epidem.*, vol. 2, n° 3, p. 229, 1978.
5. Krieg *et al.*, « Episomal simian virus 40 genomes in human brain tumors », *Proceeding of the National Academy of Sciences*, t. 78, p. 6446-6450, 1981.
6. Geissler, « SV40 and human brain tumors Progress », *Medical Virology*, t. 37, p. 211-222, 1990.
7. M. Carbone *et al.*, « Simian virus 40 like DNA sequences in human pleural mesothelioma », *Oncogene*, t. 9, p. 1781-1790, 1994.
8. Carbone *et al.*, « SV40-like sequences in human bone tumors », *Oncogene*, t. 13, p. 527-535, 1996.
9. « Identification in human brain tumors of DNA sequences specific for SV40 large T antigen », *Brain Pathology*, 9 janvier 1999.
10. Galateau-Salle F. *et al.*, « SV40-like DNA sequences in pleural mesothelioma, bronchopulmonary diseases », *Journal of Pathology*, 184, p. 252-257, 1998.
11. Bulletin de l'OMS, recueil n° 3, 2000.
12. Michel Georget, *Vaccinations, les vérités indésirables*, éditions Dangles, 2007, réédité en 2009.